

## 1.7 Les avantages de la conduites accompagnée et supervisée

 **Conduite accompagnée ou supervisée : préparez-vous à conduire en toute confiance !**

Vous souhaitez devenir un conducteur autonome, responsable et à l'aise au volant ? La **conduite accompagnée (AAC)** et la **conduite supervisée** sont d'excellentes solutions pour progresser sereinement avant le permis.

### **Pourquoi choisir la conduite accompagnée ?**

-  Acquérir davantage d'expérience au volant avant le permis.
-  Gagner progressivement en confiance et en autonomie.
-  Être confronté à des situations variées : ville, campagne, autoroute, circulation dense...
-  Développer de bons réflexes et une conduite plus responsable.
-  Arriver mieux préparé à l'examen pratique du permis de conduire.
-  Pour l'AAC, commencer dès 15 ans et bénéficier d'une période de conduite encadrée plus longue.

**Et la conduite supervisée ?** Elle permet notamment aux élèves qui souhaitent continuer à pratiquer après leur formation initiale de **renforcer leur expérience et leur assurance** avant de passer le permis.

 Plus vous conduisez dans un cadre encadré, plus vous accumulez de l'expérience !

Notre objectif n'est pas seulement de vous préparer à réussir l'examen, mais surtout de vous aider à devenir un **conducteur sûr, autonome et responsable**.

**Parlez-en avec votre moniteur : ensemble, choisissons la formule la plus adaptée à votre parcours !** 